

Par dépôt électronique et courriel¹

Le 6 mai 2022

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions
des services de transport pour les années 2021 et 2022
Mises à jour suite à la décision D-2022-053
Votre dossier : R-4167-2021
Notre dossier : R062157 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose les mises à jour demandées par la Régie de l'énergie (la « Régie ») dans sa décision D-2022-053, rendue le 22 avril 2022, dans le dossier décrit en rubrique.

À cette fin, le Transporteur produit la documentation suivante :

- HQT-5, Document 1.2 : Revenus requis du service de transport 2021 et 2022
- HQT-9, Document 1.2 : Tarification des services de transport et contributions pour les ajouts au réseau
- HQT-9, Documents 4.2 et 4.3 : *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec – Application pour les années 2021 et 2022*
- HQT-9, Documents 5.2 et 5.3 : *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec (version anglaise) – Application pour les années 2021 et 2022*
- Liste des pièces révisée

¹ Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.

Aussi, à la suite de la décision finale à être rendue par la Régie, le Transporteur déposera la version complète et finale des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* en français et en anglais.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

p.j.
c.c. Intervenants (courriel)